



*Photos d'archives*

# DOSSIER DE PRESSE

- Commémoration -  
98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918  
- Vendredi 11 novembre 2016 -

**Contacts Presse**  
[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, a présidé, ce matin, la cérémonie de commémoration du 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918.

A ces côtés, étaient notamment présents : M. Marcel TUIHANI, Président de l'Assemblée de la Polynésie française, Mme Tea FROGIER, Ministre du travail, des Solidarités et de la condition féminine, représentant le Président de la Polynésie française, M. Michel BUIILLARD, Maire de Papeete, le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française et M. Patrick YIENG KOW, Premier assesseur du CESC, représentant le Président du CESC.

A cette occasion, des élèves d'une classe du lycée professionnel de Saint Joseph, en partenariat avec le programme européen Erasmus+, ont participé à cette cérémonie, en plus des jeunes qui effectuent leur « Journée Défense et Citoyenneté » ce même jour.

**Au terme de la minute de silence respectée en hommage aux Morts pour la France, l'hymne national a été chanté par 30 jeunes qui effectuent un service civique.**

A l'issue de la cérémonie, le Haut-Commissaire a offert, à la Résidence, un rafraîchissement à ses invités. Après le mot d'accueil prononcé par le Haut-Commissaire, un discours (ci-joint), a été prononcé par M. Philippe LEYDET, Directeur du service de l'ONAC-VG qui a présenté l'exposition "Les Polynésiens dans la France Libre" et un documentaire intitulé "Cents ans au service du monde combattant".

Le représentant de l'Etat a remis cinq cartes du combattant et trois diplômes d'honneur de porte-drapeau. M. René BIDAL a ensuite visité l'exposition consacrée aux polynésiens dans la France Libre et a assisté à la projection du documentaire intitulé : « 100 ans au service du monde combattants » à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'Office national des anciens combattants (ONAC).

**Le Haut-Commissaire, le Président du Pays, le Contre-Amiral COMSUP et le Directeur de l'Office National des anciens combattants se sont ensuite entretenus avec une trentaine de jeunes qui participent à la Journée Défense et Citoyenneté organisée, à leur attention, au sein des locaux du Haut-Commissariat, à l'occasion de ce 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.**

**M. René BIDAL, le Haut-Commissaire, s'est adressé à eux en ces termes :**

*« Vous êtes jeunes, et nul ne sait de quoi l'avenir sera fait. Vous aurez peut-être un jour à faire des choix pour défendre les valeurs que nous partageons, ce sont ces choix que nos aînées ont fait et, si les circonstances dramatiques si prêtaient, vous le feriez aussi en conscience. L'un des objectifs de cette journée défense et citoyenneté est de faire vivre le sentiment d'une appartenance collective à des valeurs partagées. Cette appartenance collective, c'est ce qu'on appelle l'esprit de Nation. Les polynésiens ont toujours su le démontrer, avec un engagement fort et inégalé, même dans les manifestations de solidarité à l'adresse des victimes du terrorisme, pour défendre nos valeurs. Je voulais très clairement vous le dire et, à travers vous, à tous les polynésiens, en leur exprimant la gratitude de la République et de la Nation.*

*Si un jour vous êtes face à une menace de ces valeurs, je ne doute pas, que dans cette salle, il y en aura plusieurs parmi vous qui voudront se battre pour les défendre ! Il y en aura, comme il y en a eu en 1940 et en 1914, qui seront prêts à tout risquer pour ces valeurs. Ne pensez pas*

**Contacts Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

*que votre génération échappe à cet engagement, ce n'est pas vrai ! La seule chose, et on ne l'espère pas, c'est que les circonstances, pour l'instant, ne vous ont pas conduits à faire ce choix. Mais si les circonstances vous conduisaient à le faire, je suis convaincu qu'il y en aura, parmi vous, qui le feront ! L'engagement et l'héroïsme n'appartiennent pas seulement à l'histoire et votre génération saura les faire revivre, si la nécessité l'impose, ce qu'évidemment, ne souhaite personne parmi les citoyens du monde libre. »*



## DÉROULEMENT GÉNÉRAL

- 08h15 :** Arrivée du commandant des troupes  
Inspection des troupes  
Honneurs aux emblèmes
- 08h30 :** Arrivée du Haut-Commissaire et des autorités  
Salut au drapeau de la gendarmerie par les autorités
- 08h40 :** Remise de décorations
- Lecture du message de M. Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat, chargé des anciens combattants et de la mémoire, par M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française
- 08h50 :** Dépôt de gerbes  
Minute de silence  
Marseillaise  
Salut aux autorités, aux anciens combattants et aux délégations  
Fin de la cérémonie
- 09h00 :** Mot d'accueil du Haut-Commissaire  
Discours de M. Philippe LEYDET, Directeur du service de l'ONAC-VG et présentation de l'exposition "Les Polynésiens dans la France Libre"  
Remise de 5 cartes du combattant  
Remise de 3 diplômes d'Honneur de Porte Drapeau  
Témoignages de ressortissants de l'ONAC-VG en Polynésie française
- 10h00 :** Projection du documentaire intitulé "Cents ans au service du monde combattant"
- 10h15 :** Rencontre des autorités de l'Etat et du Pays avec les jeunes participant à leur "Journée Défense et Citoyenneté"

**A l'issue de la cérémonie, les anciens combattants ont été conviés à un rafraîchissement servi à la Résidence de Papeete.**

### **Contacts Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

## REMISE DE DÉCORATIONS



**Officier de la Légion d'Honneur, remise par le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au :**

- Colonel Pierre CAUDRELIER



**Chevalier de la Légion d'Honneur, remise par le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au :**

- Lieutenant-colonel, Régis ROL



**Chevalier de l'Ordre national du mérite, remise par le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au :**

- Médecin Chef Hélène ROL

**Valeur militaire - étoile de bronze, remise par le Colonel Christophe VEUILLE, Commandant en second, représentant le Commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française, au :**

- Lieutenant de vaisseau Romain ROUSSEAUX

**Médaille d'or de la Défense nationale – étoile de bronze, remise par le Colonel Pierre CAUDRELIER, Commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française, au :**

- Adjudant Patrick BORDET

**Médaille d'or de la Défense nationale – étoile de bronze, remise par le Contre-Amiral Denis BERTRAND, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, au :**

- Second Maître Gonzague BARNIER

**Contacts Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

MESSAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT, CHARGE DES ANCIENS  
COMBATTANTS ET DE LA MÉMOIRE

Commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les Morts pour la France

**Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des  
anciens combattants et de la mémoire**

11 novembre 2016

Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre depuis plus de quatre ans. Le Centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.

Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. L'année mémorielle 2017 en sera une nouvelle occasion alors que nous nous apprêtons à commémorer l'offensive du Chemin des Dames, à témoigner notre amitié aux Etats-Unis, entrés en guerre le 6 avril 1917, et aux Canadiens qui se sont illustrés dans la prise de Vimy le 9 avril de cette même année.

Commémorer le 11 novembre, c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Créé dans l'urgence des combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et dont nous célébrons le centenaire cette année, remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de toutes les générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.

**Contacts Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ ORGANISÉE AU SEIN DES LOCAUX DU HAUT-COMMISSARIAT

A l'occasion du 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la fin de la Première guerre mondiale, une trentaine de jeunes, convoqués pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée devant le Monument aux Morts de Papeete.

La présence de jeunes convoqués en JDC à une cérémonie commémorative a pour but de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire.

Une exposition de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) sur la citoyenneté et la première guerre mondiale a été présentée aux jeunes. Le commandant Philippe LEYDET, Directeur du service de l'ONAC-VG, leur a rappelé, le contexte général de la première guerre mondiale et l'engagement des Polynésiens dans ce conflit.



*Photos d'archives de la JDC du 11 novembre 2015 dans les locaux du Haut-commissariat*

La direction du service national (DSN), au travers de ses missions et notamment l'organisation de la « journée défense et citoyenneté » (JDC, ex-JAPD), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur de la jeunesse.

Depuis le mois d'octobre 1998, la DSN est responsable de l'organisation de la JDC qui constitue, après l'enseignement de défense en collège et lycée, puis le recensement en mairie, la dernière étape du parcours de citoyenneté. Centrée sur le développement de l'esprit de défense auprès de la jeunesse, cette journée est complétée par la détection des jeunes en difficulté socio-éducative et, depuis le mois d'avril 2015, par une sensibilisation à la sécurité routière.

Dans ce cadre général, le centre du service national (CSN) de la Polynésie française convoque annuellement 4 500 jeunes filles et garçons, dont 75% sur l'île de Tahiti. Ainsi, environ 130 JDC sont organisées par an dont 110 sur l'île de Tahiti.

### **Contacts Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

## 100 ANS DE MÉMOIRE ET DE SOLIDARITÉ

**En 2016, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, fête cent années d'existence au service de ses bénéficiaires.**

Le centenaire de l'Office intervient durant une période mémorielle riche et hautement symbolique, le centenaire de la Grande Guerre dont il est lui-même issu.

La commémoration du centenaire de l'ONACVG a débuté le 2 mars 2016, date anniversaire de l'arrêté du 2 mars 1916 instituant l'Office National des Mutilés et Réformés, premier des offices qui donnera naissance à l'ONACVG.

Cette institution, à la fois ancienne par son histoire mais moderne dans son fonctionnement, a toujours situé l'humain au centre de ses préoccupations. L'établissement a su évoluer et adapter ses missions afin de pouvoir répondre aux nouveaux défis de la société. Ainsi, depuis 1991, les victimes d'attentats sont devenues des ressortissantes de l'ONACVG. Il veille tout particulièrement à transmettre les valeurs de mémoire et de solidarité au service de la Nation. Né de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a pour mission de veiller aux droits et à la reconnaissance de trois millions de bénéficiaires : anciens combattants, déportés, résistants, pupilles de la nation, victimes de guerre et du terrorisme et leurs ayant-cause.

Cet établissement public, placé sous la tutelle du Ministère de la Défense et des anciens combattants veille à la transmission de la mémoire des conflits contemporains, notamment en sensibilisant les jeunes scolaires et le grand public aux témoignages des anciens combattants.

### **Contacts Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)